



PROGRAMME DE FORMATION

Bilan de compétences

SPRINT FORMATION

Domicilié 155 Grande Rue de la Guillotière 69007 Lyon

N° de téléphone : 04 27 11 13 87 / Mail : contact@sprintformation.fr / RCS LYON SIRET : 980 986 863 00010 / SAS au capital de 40 000 € enregistré sous le numéro 84692180769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Fiche d'informations du programme du Bilan de compétences

La formation Bilan de compétences ne prépare à aucune Certification professionnelle.

Prérequis : Aucun prérequis particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Objectifs : Le bilan de compétence a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un ou des projets professionnels et, le cas échéant, un ou des projets de formation. Cet accompagnement vise pour le bénéficiaire la mise en place d'un dispositif lui permettant de faire le point sur ses motivations professionnelles, les acquis de son parcours et son potentiel dans une perspective globale de changement ou d'évolution professionnelle définie après la prise en compte des besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie.

Durée et contenu de la formation : 24 heures de formation sur 3 mois maximum (la durée en mois est à titre indicatif et est adaptée en fonction des besoins et de la disponibilité du ou de la bénéficiaire) comprenant un entretien à 6 mois après la réalisation du bilan de compétences

Modalités d'accès : Toute personne qui souhaite intégrer notre formation peut compléter le formulaire à disposition sur notre site internet afin d'être recontacté par notre équipe de conseillers en formation afin d'effectuer un diagnostic des besoins et déterminer si la demande correspond au cadre de la formation. La complétion d'une attestation sur l'honneur sera exigée pour tout financement par le CPF. Le financement de la formation peut s'effectuer en fonds propres ou par le biais d'une prise en charge France Travail, OPCO, CPF (une assistance au montage des dossiers de prise en charge est effectuée par les équipes de Sprint Formation).

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation : Tests de connaissance de soi délivrant des synthèses d'analyse des résultats, tests spécialisés : test de centres d'intérêt, test de personnalité, test d'évaluation des soft skills, test du créateur d'entreprise, questionnaires d'autoévaluation, apports de connaissances : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement, enquêtes-métiers : ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés.

Moyens pédagogiques : Sessions synchrones avec le/la formateur(trice) en visioconférence, et sessions asynchrones de réalisation de travaux personnels en e-learning sur la plateforme pédagogique.

Sprint Formation s'assure que le ou la formateur(trice) dispose des compétences nécessaires (connaissance du secteur économique et géographique du bénéficiaire) pour assurer l'accompagnement et l'assistance dans le cadre du bilan de compétences.

Moyens techniques : Tous les apprenants de Sprint Formation ont à leur disposition un espace personnel sur la plateforme LMS Odoo, dans lequel sont centralisées les fonctionnalités suivantes :

- Accès illimité au E-learning comprenant l'ensemble des cours de la formation mais également des supports pédagogiques supplémentaires sur étagère, jusqu'à 6 mois après la fin de la formation.
- Un accès illimité à l'assistance technique pour signaler toutes difficultés techniques rencontrées. Sprint Formation s'engage à répondre aux demandes sous 48 heures.
- Un accès illimité à l'assistance pédagogique pour signaler toutes difficultés (modalités ci-dessous).
- Un agenda dans lequel ils peuvent retrouver l'ensemble des webinaires, classes virtuelles ou visioconférences auxquels ils sont inscrits, les rendez-vous individualisés avec les formateurs sont également inscrits dans cet agenda.

Assistance pédagogique : du lundi au vendredi sans interruption de 09 h à 18 h 00 au 04 27 11 13 87 ou par utilisation de l'outil de ticketage disponible sur l'espace apprenant. Tous les apprenants de la formation bénéficient d'un suivi personnalisé tout au long de la formation. Ce suivi prend plusieurs formes:

- Un accès illimité à l'assistance pédagogique sur prise de rendez-vous à la demande de l'apprenant en visioconférence avec le ou la formateur(trice) pour un suivi individualisé.
- Un suivi individualisé spécifique aux feedbacks à l'issue des évaluations prévues au programme de formation.
- Accès illimité par messagerie instantanée disponible dans l'espace personnel de chaque apprenant ou par téléphone au 04 27 11 13 87.
- L'équipe pédagogique est disponible par courriel à l'issue de la formation chaque jour ouvré dans un délai moyen de 48h à réception du courriel, dans les 6 mois qui suivent la fin de la formation.

Assistance technique : du lundi au vendredi sans interruption de 09 h à 18 h 00 au 04 27 11 13 87 ou par utilisation de l'outil de ticketage disponible sur l'espace personnel apprenant ou à l'adresse support@sprintformation.fr

SPRINT FORMATION

Domicilié 155 Grande Rue de la Guillotière 69007 Lyon

N° de téléphone : 04 27 11 13 87 / Mail : contact@sprintformation.fr / RCS LYON SIRET : 980 986 863 00010 / SAS au capital de 40 000 € enregistré sous le numéro 84692180769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Coordonnées des équipes Sprint Formation :

- **Accueil** : N° de téléphone : 04 27 11 13 87 / Mail : contact@sprintformation.fr
- **Président Sprint Formation** : Monsieur Johnny SCHWERTZIG : contact@sprintformation.fr
- **Direction pédagogique** : Madame Valérie-Andrée KULTSAR : pedagogie@sprintformation.fr
- **Support technique** : support@sprintformation.fr
- **Support pédagogique** : Madame Valérie-Andrée, Monsieur Johnny SCHWERTZIG : pedagogie@sprintformation.fr
- **Cellule anti-harcèlement** : Madame Valérie-Andrée KULTSAR : harcelement@sprintformation.fr
- **Cellule situation de handicap** : Madame Valérie-Andrée KULTSAR : handicap@sprintformation.fr
- **Cellule RGPD** : dpo@sprintformation.fr

Personnes en situation de handicap : Nous vous rappelons que pour toutes situation de handicap il est important de vous signaler auprès du référent handicap de Sprint Formation que vous pouvez joindre à l'adresse suivante : handicap@sprintformation.fr . Nous mettrons tout en œuvre pour vous permettre de réaliser votre bilan de compétences dans des conditions adaptées à votre situation.

Etapes	Durée en heures	Activités	Moyens mis en oeuvre
Entretien préalable	00:30	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil du bénéficiaire et recueil de la demande - Circonstances du bilan de compétences - Rappel du parcours professionnel et des choix d'orientation - Validation, ou pas, du projet et individualisation du parcours - Choix du formateur en bilan de compétences proposé en fonction du secteur économique et de la région géographique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien téléphonique avec un conseiller - Compte rendu d'entretien complété et signé par le bénéficiaire
1 -Phase préliminaire	02:00	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la demande et des besoins du bénéficiaire - Motivations et intérêt pour le projet - Détermination du format adapté à la situation et aux besoins du bénéficiaire - Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan de compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 heures d'entretien en visioconférence avec le/la formateur(trice) semi-directif ; questionnement ; reformulation. - Feuille de route. - Travaux personnels guidés en e-learning - Feuille d'émargement signée par le bénéficiaire

SPRINT FORMATION

Domicilié 155 Grande Rue de la Guillotière 69007 Lyon

N° de téléphone : 04 27 11 13 87 / Mail : contact@sprintformation.fr / RCS LYON SIRET : 980 986 863 00010 / SAS au capital de 40 000 € enregistré sous le numéro 84692180769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

2 - Phase d'investigation :	19:00	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du projet professionnel en lien avec les compétences professionnelles et personnelles du bénéficiaire. - Vérification de la viabilité du projet - Elaboration d'une ou plusieurs alternatives (formation, validation des acquis, etc) - Confirmation du ou des projets professionnels - Elaboration du ou des plans d'action 	<ul style="list-style-type: none"> - 9 heures d'entretien en visioconférence avec le/la formateur(trice) ; questionnement ; reformulation, Feuille de route. - Exercices déterminés conjointement entre le/la formateur(trice) et le bénéficiaire (en autonomie sur la plateforme E-learning) - Tests spécialisés : test de centres d'intérêt, test de personnalité, test d'évaluation des soft skills, test du créateur d'entreprise, - Questionnaires d'autoévaluation - Apports de connaissances : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement, - Enquêtes-métiers : ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés, - Feuilles d'émargement signées par le bénéficiaire
3 - Phase de conclusion	03:00	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison de la synthèse : appropriation de l'ensemble des résultats détaillés de la phase d'investigation avec revue des compétences professionnelles et personnelles exploitables selon les besoins d'emploi et d'activité de son lieu de vie. - Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels. - Définition des modalités et étapes du ou des projets professionnels, plan d'action concret : VAE, formations, concours... - Positionnement du rendez-vous à 6 mois - Rendez-vous à 6 mois après réalisation du bilan de compétences : entretien de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 heures d'entretien en visioconférence avec le/la formateur(trice) : livraison de la synthèse (revue des perspectives et du plan d'action) - 1 heure de rendez-vous à 6 mois en visioconférence avec le/la formateur(trice) - Feuilles d'émargement signées par le bénéficiaire
Total	24:00	10:00 de travaux personnels	14:00 de face à face synchrone avec un/une formateur/trice.

Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences.

SPRINT FORMATION

Domicilié 155 Grande Rue de la Guillotière 69007 Lyon

N° de téléphone : 04 27 11 13 87 / Mail : contact@sprintformation.fr / RCS LYON SIRET : 980 986 863 00010 / SAS au capital de 40 000 € enregistré sous le numéro 84692180769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.